



Comité de l'urbanisme

Procès-verbal 44

Le mardi 9 mai 2017

9 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier ouest

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 24 mai 2017 dans le Rapport No 44A du Comité de l'urbanisme.*

Présents : Présidente : conseillère J. Harder
Vice-président : conseiller T. Tierney
Conseillers : S. Blais, R. Brockington , J. Cloutier , A. Hubley ,
J. Leiper , T. Nussbaum , S. Qadri

Absents : Conseiller R. Chiarelli

DÉCLARATION EXIGÉE EN APPLICATION DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LES QUESTIONS SOUMISES APRÈS LE 1ER JANVIER 2007

La présidente lit une déclaration exigée en application de la *Loi sur l'aménagement du territoire* qui explique que la présente réunion publique vise à examiner les modifications proposées au Plan Officiel et du Règlement de zonage général qui sont inscrites aux points nos 4 à 6 à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Elle ajoute que quiconque a l'intention de porter en appel les modifications proposées

devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO) doit exprimer ses objections à la réunion publique ou soumettre ses commentaires par écrit avant que le Conseil municipal n'adopte les modifications. La présidente fait également valoir que les requérants peuvent porter la question en appel devant la CAMO si le Conseil n'adopte pas les modifications dans les 120 jours suivant la réception d'une requête de zonage, et de 180 jours, dans le cas d'une modification au Plan officiel.

En ce qui concerne le point 2 à l'ordre du jour, « Modifications au *Règlement sur les redevances d'aménagement 2017* », la réunion a pour but de remplir les obligations prévues à l'article 12 de la *Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement* en permettant à toute personne qui assiste à la réunion publique de présenter des observations au sujet du projet de règlement municipal.

Une feuille de commentaires était disponible à l'entrée pour toute personne désirant soumettre des commentaires écrits concernant les modifications

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 43 – 25 avril 2017

CONFIRMÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SERVICE DE LA PLANIFICATION

1. BÂTIR DES BANLIEUES MEILLEURES ET PLUS INTELLIGENTES –
RAPPORT DE MISE À JOUR DE L'EXAMEN DES NORMES
D'INFRASTRUCTURE

ACS2017-PIE-PS-0069

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport.

M. Felice Petti, gestionnaire, Examen des normes d'infrastructure, accompagné de M. Peter Giles, urbaniste, et de M. John Moser, conseiller spécial du directeur général de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, donne une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers.

Le Comité reçoit deux intervenants à ce sujet :

- M. Josh Kardish et M. Pierre Dufresne, au nom de la Greater Ottawa Home Builders' Association (GOHBA), expriment leur appui général pour cette initiative, de même que pour celle du point 2 à l'ordre du jour (« Modifications au *Règlement sur les redevances d'aménagement* 2017 »), puisque les deux points sont liés. Ils expliquent le rôle qu'a joué la GOHBA dans les deux dossiers et saluent la collaboration dont a fait preuve la Ville ainsi que le processus et la mise en œuvre adoptés à l'égard de ces changements.

Le Comité de l'urbanisme ADOPTE la recommandation du rapport telle quelle.

2. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES REDEVANCES
D'AMÉNAGEMENT 2017

ACS2017-PIE-PS-0064

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil d'approuver :

1. **l'Étude préliminaire sur les modifications aux redevances d'aménagement : transport en commun et routes et services connexes datée du 24 mars 2017 et ci-jointe en tant que Document 1 et**
2. **la modification substantielle selon la forme et le contenu du Règlement sur les redevances d'aménagement actuel ci-joint en tant Document 5.**

M. John Moser, conseiller spécial du directeur général de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, accompagné de M. Tim Marc, conseiller juridique principal, Urbanisme, Aménagement et Services immobiliers, Bureau du greffier municipal et de l'avocat général, et de Jackie Hall et Craig Binning, représentants de la société Hemson Consulting Ltd., donne une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers.

Le Comité reçoit deux intervenants à ce sujet :

- M. Josh Kardish et M. Pierre Dufresne, au nom de la Greater Ottawa Home Builders' Association (GOHBA), expriment leur appui général pour cette initiative, de même que pour celle du point 1 à l'ordre du jour (« Bâtir des banlieues meilleures et plus intelligentes – Rapport de mise à jour de l'examen des normes d'infrastructure »), puisque les deux points sont liés. Ils expliquent le rôle qu'a joué la GOHBA dans les deux dossiers et saluent la collaboration dont a fait preuve la Ville ainsi que le processus et la mise en œuvre adoptés à l'égard de ces changements.
- M. Glenn Lucas s'oppose aux recommandations du rapport en raison des répercussions sur les demandes visant le secteur rural. Il explique qu'il a acheté, à Kinburn, une ancienne école pour en faire un centre d'emploi, mais que les redevances d'aménagement seraient déraisonnables.

Motion N°. PLC 44/1

Motion du conseiller T. Tierney

ATTENDU QUE le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il accorderait des subventions à la Ville d'Ottawa pour son programme d'immobilisations de transport en commun, soit une subvention de 47 millions de dollars pour le prolongement de la Ligne de la Confédération de l'O-Train vers l'ouest (de la station Bayshore à la promenade Moodie) et une autre de 173,3 millions de dollars pour les installations de service et d'entretien du train léger (Moodie, Walkley et Belfast) ;

ATTENDU QUE l'Étude préliminaire sur les modifications aux redevances d'aménagement : transport en commun et routes et services connexes doit être modifiée en fonction des subventions et autres contributions que la Ville prévoit recevoir, conformément au paragraphe 5(1)2 de la Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement ;

ATTENDU QUE les modifications qui seront apportées à l'Étude n'affecteront pas les taux des redevances d'aménagement pour le transport en commun figurant dans le projet de Règlement municipal sur les redevances d'aménagement 2017, puisqu'elles concernent les projets d'immobilisations qui seront inclus dans le calcul des redevances d'aménagement pour 2019 ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le rapport « Modifications au Règlement sur les redevances d'aménagement 2017 » soit modifié par l'ajout des recommandations suivantes :

1. **Que l'Étude préliminaire sur les modifications aux redevances d'aménagement : transport en commun et routes et services connexes soit modifiée par la suppression des pages 77 à 83 inclusivement, et que ces pages soient remplacées par le document 6, joint à la présente motion ;**
2. **Que le document 6 soit annexé au rapport du personnel dans le rapport du Comité de l'urbanisme au Conseil ;**
3. **Que la recommandation 1 soit modifiée en ces termes :**
l'Étude préliminaire sur les modifications aux redevances

d'aménagement : transport en commun et routes et services connexes datée du 24 mars 2017 et ci-jointe en tant que document 1, dans sa version modifiée par le document 6;

4. **Que le Conseil détermine, en vertu du paragraphe 12(3) de la Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement, qu'aucune autre réunion publique n'est nécessaire.**

Document 6

APPENDIX C
 TABLE 1
 CITY OF OTTAWA
 DEVELOPMENT-RELATED PROGRAM
 PUBLIC TRANSPORT

Project Description	Timing	Gross Project Cost	Grant/ Subsidies/Other Revenue	Net Municipal Cost	Ineligible Costs		Total DC Eligible Costs	Available DC Revenue	DC Eligible Costs	
					\$ BTE Shares	0% Reduction			2017-2017	Post 2017-2017
1.0 PUBLIC TRANSPORT										
1.1 Transit Projects Identified in 2014 DC Study										
2.0244	2018 - 2027	\$ 10,500,000	\$ -	\$ 10,500,000	\$ 3,913,894	\$ -	\$ 6,586,106	\$ -	\$ 6,586,106	\$ -
2.0844	2018 - 2027	\$ 19,100,000	\$ -	\$ 19,100,000	\$ 7,476,538	\$ -	\$ 11,623,462	\$ -	\$ 11,623,462	\$ -
2.0444	2018 - 2027	\$ 17,200,000	\$ -	\$ 17,200,000	\$ 6,731,899	\$ -	\$ 10,468,101	\$ -	\$ 10,468,101	\$ -
2.0134	2018 - 2018	\$ 16,800,000	\$ -	\$ 16,800,000	\$ 6,616,930	\$ -	\$ 10,183,070	\$ -	\$ 10,183,070	\$ -
2.0214	2018 - 2022	\$ 137,200,000	\$ 90,612,000	\$ 46,588,000	\$ 16,287,534	\$ -	\$ 28,300,466	\$ -	\$ 28,300,466	\$ -
2.0224	2018 - 2027	\$ 14,300,000	\$ -	\$ 14,300,000	\$ 5,596,969	\$ -	\$ 8,703,031	\$ -	\$ 8,703,031	\$ -
2.0294	2018 - 2023	\$ 174,800,000	\$ 116,360,000	\$ 58,440,000	\$ 21,041,448	\$ -	\$ 37,398,552	\$ -	\$ 37,398,552	\$ -
2.0354	2018 - 2023	\$ 498,100,000	\$ 313,100,000	\$ 185,000,000	\$ 62,661,362	\$ -	\$ 122,338,638	\$ -	\$ 122,338,638	\$ -
2.0854	2018 - 2023	\$ 870,800,000	\$ 582,600,000	\$ 288,200,000	\$ 112,676,712	\$ -	\$ 175,523,288	\$ -	\$ 175,523,288	\$ -
2.0954	2018 - 2023	\$ 929,300,000	\$ 340,600,000	\$ 588,700,000	\$ 202,397,397	\$ -	\$ 386,302,603	\$ -	\$ 386,302,603	\$ 26,963,362
2.0954a	2019 - 2019	\$ 112,700,000	\$ 347,200,000	\$ 234,500,000	\$ 42,714,951	\$ -	\$ 191,785,049	\$ -	\$ 191,785,049	\$ -
2.1194	2019 - 2019	\$ 400,000	\$ -	\$ 400,000	\$ 166,656	\$ -	\$ 233,344	\$ -	\$ 233,344	\$ -
2.0994	2020 - 2024	\$ 66,600,000	\$ -	\$ 66,600,000	\$ 22,162,642	\$ -	\$ 44,437,358	\$ -	\$ 44,437,358	\$ -
2.1434	2022 - 2022	\$ 1,340,000	\$ -	\$ 1,340,000	\$ 524,462	\$ -	\$ 815,538	\$ -	\$ 815,538	\$ -
2.1394	2024 - 2024	\$ 480,000	\$ -	\$ 480,000	\$ 180,000	\$ -	\$ 300,000	\$ -	\$ 300,000	\$ -
2.1494	2027 - 2027	\$ 1,200,000	\$ -	\$ 1,200,000	\$ 469,667	\$ -	\$ 730,333	\$ -	\$ 730,333	\$ -
A		\$ 2,810,600,999	\$ 1,790,612,000	\$ 1,019,988,999	\$ 399,281,799	\$ -	\$ 620,707,200	\$ -	\$ 620,707,200	\$ 164,106,234

Document 6

APPENDIX C
 TABLE 1
 CITY OF OTTAWA
 DEVELOPMENT-RELATED PROGRAM
 PUBLIC TRANSIT

Project Description	Timing	Gross Project Cost	Grants/ Subsidies/Other Recoveries	Net Municipal Cost	Transfer Costs		Total DC Eligible Costs	Available DC Revenues	DC Eligible Costs		
					Provisioned & BTE Shares	% Reduction			mid-2017	Post mid-2017	
1.2 Recovery of Past Commitments											
90594	2014 - 2014	\$ 66,000	\$ -	\$ 66,000	\$ -	\$ -	\$ 66,000	\$ -	\$ 66,000	\$ -	
90597	2014 - 2014	\$ 23,000	\$ -	\$ 23,000	\$ -	\$ -	\$ 23,000	\$ -	\$ 23,000	\$ -	
90630	2014 - 2014	\$ 62,000	\$ -	\$ 62,000	\$ -	\$ -	\$ 62,000	\$ -	\$ 62,000	\$ -	
90633	2014 - 2014	\$ 60,000	\$ -	\$ 60,000	\$ -	\$ -	\$ 60,000	\$ -	\$ 60,000	\$ -	
90704	2014 - 2014	\$ 69,000	\$ -	\$ 69,000	\$ -	\$ -	\$ 69,000	\$ -	\$ 69,000	\$ -	
90716	2014 - 2014	\$ 13,000	\$ -	\$ 13,000	\$ -	\$ -	\$ 13,000	\$ -	\$ 13,000	\$ -	
90612	2014 - 2014	\$ 26,000	\$ -	\$ 26,000	\$ -	\$ -	\$ 26,000	\$ -	\$ 26,000	\$ -	
90668	2014 - 2014	\$ 16,000	\$ -	\$ 16,000	\$ -	\$ -	\$ 16,000	\$ -	\$ 16,000	\$ -	
90689	2014 - 2014	\$ 262,000	\$ -	\$ 262,000	\$ -	\$ -	\$ 262,000	\$ -	\$ 262,000	\$ -	
90790	2014 - 2014	\$ 342,000	\$ -	\$ 342,000	\$ -	\$ -	\$ 342,000	\$ -	\$ 342,000	\$ -	
90577	2014 - 2014	\$ 104,000	\$ -	\$ 104,000	\$ -	\$ -	\$ 104,000	\$ -	\$ 104,000	\$ -	
90496	2014 - 2014	\$ 77,000	\$ -	\$ 77,000	\$ -	\$ -	\$ 77,000	\$ -	\$ 77,000	\$ -	
90492	2014 - 2014	\$ 66,000	\$ -	\$ 66,000	\$ -	\$ -	\$ 66,000	\$ -	\$ 66,000	\$ -	
90507	2014 - 2014	\$ 1,490,000	\$ -	\$ 1,490,000	\$ -	\$ -	\$ 1,490,000	\$ -	\$ 1,490,000	\$ -	
90878	2014 - 2014	\$ 28,000	\$ -	\$ 28,000	\$ -	\$ -	\$ 28,000	\$ -	\$ 28,000	\$ -	
90598	2014 - 2014	\$ 378,000	\$ -	\$ 378,000	\$ -	\$ -	\$ 378,000	\$ -	\$ 378,000	\$ -	
90279	2014 - 2014	\$ 118,000	\$ -	\$ 118,000	\$ -	\$ -	\$ 118,000	\$ -	\$ 118,000	\$ -	
90643	2014 - 2014	\$ 36,000	\$ -	\$ 36,000	\$ -	\$ -	\$ 36,000	\$ -	\$ 36,000	\$ -	
90271	2014 - 2014	\$ 164,000	\$ -	\$ 164,000	\$ -	\$ -	\$ 164,000	\$ -	\$ 164,000	\$ -	
90484	2014 - 2014	\$ 84,000	\$ -	\$ 84,000	\$ -	\$ -	\$ 84,000	\$ -	\$ 84,000	\$ -	
90687	2014 - 2014	\$ 1,000	\$ -	\$ 1,000	\$ -	\$ -	\$ 1,000	\$ -	\$ 1,000	\$ -	

HEMSON

Document 6

APPENDIX C
 TABLE 1
 CITY OF OTTAWA
 DEVELOPMENT-RELATED PROGRAM
 PUBLIC TRANSIT

Project Description	Timing	Gross Project Cost	Grants/ Subsidies/Other Recoveries	Net Municipal Cost	Transfer Costs		Total DC Eligible Costs	Available DC Revenues	DC Eligible Costs		
					Provisioned & BTE Shares	% Reduction			mid-2017	Post mid-2017	
1.3 Recovery of Past Commitments - Continued											
90734	2014 - 2014	\$ 681,000	\$ -	\$ 681,000	\$ -	\$ -	\$ 681,000	\$ -	\$ 681,000	\$ -	
90595	2014 - 2014	\$ 47,000	\$ -	\$ 47,000	\$ -	\$ -	\$ 47,000	\$ -	\$ 47,000	\$ -	
90669	2014 - 2014	\$ 53,000	\$ -	\$ 53,000	\$ -	\$ -	\$ 53,000	\$ -	\$ 53,000	\$ -	
90604	2014 - 2014	\$ 221,000	\$ -	\$ 221,000	\$ -	\$ -	\$ 221,000	\$ -	\$ 221,000	\$ -	
90636	2014 - 2014	\$ 41,000	\$ -	\$ 41,000	\$ -	\$ -	\$ 41,000	\$ -	\$ 41,000	\$ -	
90768	2014 - 2014	\$ 261,000	\$ -	\$ 261,000	\$ -	\$ -	\$ 261,000	\$ -	\$ 261,000	\$ -	
90789	2014 - 2014	\$ 163,000	\$ -	\$ 163,000	\$ -	\$ -	\$ 163,000	\$ -	\$ 163,000	\$ -	
90436	2014 - 2014	\$ 93,000	\$ -	\$ 93,000	\$ -	\$ -	\$ 93,000	\$ -	\$ 93,000	\$ -	
90787	2014 - 2014	\$ 61,000	\$ -	\$ 61,000	\$ -	\$ -	\$ 61,000	\$ -	\$ 61,000	\$ -	
90576	2014 - 2014	\$ 73,229,000	\$ -	\$ 73,229,000	\$ -	\$ -	\$ 73,229,000	\$ -	\$ 73,229,000	\$ -	
90481	2014 - 2014	\$ 70,000	\$ -	\$ 70,000	\$ -	\$ -	\$ 70,000	\$ -	\$ 70,000	\$ -	
90462	2014 - 2014	\$ 1,708,000	\$ -	\$ 1,708,000	\$ -	\$ -	\$ 1,708,000	\$ -	\$ 1,708,000	\$ -	
90580	2014 - 2014	\$ 107,000	\$ -	\$ 107,000	\$ -	\$ -	\$ 107,000	\$ -	\$ 107,000	\$ -	
90628	2014 - 2014	\$ 273,000	\$ -	\$ 273,000	\$ -	\$ -	\$ 273,000	\$ -	\$ 273,000	\$ -	
90629	2014 - 2014	\$ 639,000	\$ -	\$ 639,000	\$ -	\$ -	\$ 639,000	\$ -	\$ 639,000	\$ -	
90687	2014 - 2014	\$ 471,000	\$ -	\$ 471,000	\$ -	\$ -	\$ 471,000	\$ -	\$ 471,000	\$ -	
90608	2014 - 2014	\$ 96,000	\$ -	\$ 96,000	\$ -	\$ -	\$ 96,000	\$ -	\$ 96,000	\$ -	
90641	2014 - 2014	\$ 61,000	\$ -	\$ 61,000	\$ -	\$ -	\$ 61,000	\$ -	\$ 61,000	\$ -	
90614	2014 - 2014	\$ 71,000	\$ -	\$ 71,000	\$ -	\$ -	\$ 71,000	\$ -	\$ 71,000	\$ -	
90616	2014 - 2014	\$ 84,000	\$ -	\$ 84,000	\$ -	\$ -	\$ 84,000	\$ -	\$ 84,000	\$ -	
90773	2014 - 2014	\$ 2,196,000	\$ -	\$ 2,196,000	\$ -	\$ -	\$ 2,196,000	\$ -	\$ 2,196,000	\$ -	
90721	2021 - 2022	\$ 90,000	\$ -	\$ 90,000	\$ -	\$ -	\$ 90,000	\$ -	\$ -	\$ 90,000	
90705	2024 - 2024	\$ 2,728,000	\$ -	\$ 2,728,000	\$ -	\$ -	\$ 2,728,000	\$ -	\$ -	\$ 2,728,000	
90669	2024 - 2024	\$ 3,621,000	\$ -	\$ 3,621,000	\$ -	\$ -	\$ 3,621,000	\$ -	\$ -	\$ 3,621,000	
B		\$ 89,554,489	\$ -	\$ 89,554,489	\$ -	\$ -	\$ 89,554,489	\$ -	\$ 84,118,888	\$ 5,435,601	

HEMSON

Document 6

APPENDIX C
 TABLE 1
 CITY OF OTTAWA
 DEVELOPMENT-RELATED PROGRAM
 PUBLIC TRANSIT

Project Description	Timing	Grant Project Cost	Grants Subsidies/Other Recoveries	Net Municipal Cost	Indirect Costs		Total DC Eligible Costs	PFB Share for Transit Projects		
					Replacement & BTE Shares	% Reduction		PFB Share for Debt Payments		PFB Share for Debt Payments
								2016-2017	2017-2018	
1.3 Current Debt Payments - Principle and Interest										
90273 Transbay Corridor Protection	2016 - 2027	\$ 7,848	\$ -	\$ 7,848	\$ -	\$ -	\$ 7,848	\$ -	\$ 4,788	\$ 3,077
90274 West Transbay (Precedent to Bayshore)	2016 - 2027	\$ 213,111	\$ -	\$ 213,111	\$ -	\$ -	\$ 213,111	\$ -	\$ 129,511	\$ 83,600
90442 Western Transbay (Bayshore-McLeod)	2016 - 2027	\$ 362,228	\$ -	\$ 362,228	\$ -	\$ -	\$ 362,228	\$ -	\$ 238,344	\$ 123,884
90484 Woodroffe Station at Brantford	2016 - 2027	\$ 38,207	\$ -	\$ 38,207	\$ -	\$ -	\$ 38,207	\$ -	\$ 23,931	\$ 14,276
90486 West Transbay (St. Joe to Phoenix)	2016 - 2027	\$ 328,887	\$ -	\$ 328,887	\$ -	\$ -	\$ 328,887	\$ -	\$ 199,627	\$ 129,260
905176 Confederation Line	2016 - 2027	\$ 11,248,099	\$ -	\$ 11,248,099	\$ -	\$ -	\$ 11,248,099	\$ -	\$ 6,836,269	\$ 4,411,830
905119 Brantford/Armspang Bridge	2016 - 2027	\$ 487,099	\$ -	\$ 487,099	\$ -	\$ -	\$ 487,099	\$ -	\$ 276,269	\$ 170,830
90273 Transbay Corridor Protection	2016 - 2027	\$ 316,610	\$ -	\$ 316,610	\$ -	\$ -	\$ 316,610	\$ -	\$ 191,741	\$ 124,869
905440 2010 Transit Priority Measures	2016 - 2027	\$ 86,906	\$ -	\$ 86,906	\$ -	\$ -	\$ 86,906	\$ -	\$ 52,206	\$ 34,700
905493 2010 Transit Network Capital Project	2016 - 2027	\$ 42,883	\$ -	\$ 42,883	\$ -	\$ -	\$ 42,883	\$ -	\$ 26,163	\$ 16,720
905597 2010 Bus Growth	2016 - 2027	\$ 248,223	\$ -	\$ 248,223	\$ -	\$ -	\$ 248,223	\$ -	\$ 148,528	\$ 99,695
90484 Woodroffe Station at Brantford	2016 - 2027	\$ 381,434	\$ -	\$ 381,434	\$ -	\$ -	\$ 381,434	\$ -	\$ 233,673	\$ 147,761
90273 Transbay Corridor Protection	2016 - 2027	\$ 314,621	\$ -	\$ 314,621	\$ -	\$ -	\$ 314,621	\$ -	\$ 191,252	\$ 123,369
90274 West Transbay (Precedent to Bayshore)	2016 - 2027	\$ 1,673,969	\$ -	\$ 1,673,969	\$ -	\$ -	\$ 1,673,969	\$ -	\$ 1,017,283	\$ 656,686
0 Subtotal Current Debt Payments - Principle and Interest		\$ 16,774,612	\$ -	\$ 16,774,612	\$ -	\$ -	\$ 16,774,612	\$ -	\$ 9,886,502	\$ 6,188,110

HEMSON

Document 6

APPENDIX C
 TABLE 1
 CITY OF OTTAWA
 DEVELOPMENT-RELATED PROGRAM
 PUBLIC TRANSIT

Project Description	Timing	Grant Project Cost	Grants Subsidies/Other Recoveries	Net Municipal Cost	Indirect Costs		Total DC Eligible Costs	PFB Share for Transit Projects		
					Replacement & BTE Shares	% Reduction		PFB Share for Debt Payments		PFB Share for Debt Payments
								2016-2017	2017-2018	
1.4 Transit DC Debt Payments TSA - Principle and Interest										
905176 Confederation Line	2016 - 2027	\$ 6,322,290	\$ -	\$ 6,322,290	\$ -	\$ -	\$ 6,322,290	\$ -	\$ 3,842,163	\$ 2,480,127
907201 C/O/TA Civic Works - Cash-Assessments	2016 - 2027	\$ 1,131,757	\$ -	\$ 1,131,757	\$ -	\$ -	\$ 1,131,757	\$ -	\$ 697,768	\$ 433,989
905119 Brantford/Armspang Bridge	2016 - 2027	\$ 616,628	\$ -	\$ 616,628	\$ -	\$ -	\$ 616,628	\$ -	\$ 374,096	\$ 242,532
90486 West Transbay (St. Joe to Phoenix)	2016 - 2027	\$ 2,393	\$ -	\$ 2,393	\$ -	\$ -	\$ 2,393	\$ -	\$ 1,454	\$ 939
903380 West Tay - Terry Fox Underpass	2016 - 2027	\$ 118,440	\$ -	\$ 118,440	\$ -	\$ -	\$ 118,440	\$ -	\$ 71,379	\$ 47,061
905064 Hunt Club Precast Overpass South Keys	2016 - 2027	\$ 41,873	\$ -	\$ 41,873	\$ -	\$ -	\$ 41,873	\$ -	\$ 25,447	\$ 16,426
905327 Innovation Park & Rise	2016 - 2027	\$ 478,544	\$ -	\$ 478,544	\$ -	\$ -	\$ 478,544	\$ -	\$ 295,918	\$ 182,626
905359 Chapel Hill Park & Rise	2016 - 2027	\$ 239,272	\$ -	\$ 239,272	\$ -	\$ -	\$ 239,272	\$ -	\$ 148,412	\$ 90,860
0 Subtotal Transit DC Debt Payments TSA - Principle and Interest		\$ 8,661,397	\$ -	\$ 8,661,397	\$ -	\$ -	\$ 8,661,397	\$ -	\$ 5,379,144	\$ 3,472,253
1.6 Public Transit Authorized DC Debt - Principle and Interest										
905176 Confederation Line	2016 - 2027	\$ 4,677,476	\$ -	\$ 4,677,476	\$ -	\$ -	\$ 4,677,476	\$ -	\$ 2,842,882	\$ 1,834,594
907201 C/O/TA Civic Works - Cash-Assessments	2016 - 2027	\$ 398,228	\$ -	\$ 398,228	\$ -	\$ -	\$ 398,228	\$ -	\$ 244,140	\$ 154,088
905119 Brantford/Armspang Bridge	2016 - 2027	\$ 87,334	\$ -	\$ 87,334	\$ -	\$ -	\$ 87,334	\$ -	\$ 53,274	\$ 34,060
905589 2012 Transit Projects	2016 - 2027	\$ 19,142	\$ -	\$ 19,142	\$ -	\$ -	\$ 19,142	\$ -	\$ 11,633	\$ 7,509
90271 Coventry Overpass to Train Station	2016 - 2027	\$ 93,316	\$ -	\$ 93,316	\$ -	\$ -	\$ 93,316	\$ -	\$ 57,710	\$ 35,606
90273 C/O/TA Transbay Corridor Protection	2016 - 2027	\$ 905,950	\$ -	\$ 905,950	\$ -	\$ -	\$ 905,950	\$ -	\$ 552,216	\$ 353,734
90442 West Tay Corridor (Terry Fox - Eggleston)	2016 - 2027	\$ 39,480	\$ -	\$ 39,480	\$ -	\$ -	\$ 39,480	\$ -	\$ 23,993	\$ 15,487
90442 Western Transbay (Bayshore-McLeod)	2016 - 2027	\$ 1,787,154	\$ -	\$ 1,787,154	\$ -	\$ -	\$ 1,787,154	\$ -	\$ 1,087,883	\$ 699,271
90484 Woodroffe Station at Brantford	2016 - 2027	\$ 304,449	\$ -	\$ 304,449	\$ -	\$ -	\$ 304,449	\$ -	\$ 189,649	\$ 114,800
90486 West Transbay (St. Joe to Phoenix)	2016 - 2027	\$ 717,631	\$ -	\$ 717,631	\$ -	\$ -	\$ 717,631	\$ -	\$ 438,197	\$ 279,434
903380 West Tay - Terry Fox Underpass	2016 - 2027	\$ 118,440	\$ -	\$ 118,440	\$ -	\$ -	\$ 118,440	\$ -	\$ 71,379	\$ 46,061
905064 Hunt Club Precast Overpass South Keys	2016 - 2027	\$ 148,998	\$ -	\$ 148,998	\$ -	\$ -	\$ 148,998	\$ -	\$ 92,700	\$ 56,298
904265 C/O/TA 2012 Transit Corridor Protection	2016 - 2027	\$ 38,284	\$ -	\$ 38,284	\$ -	\$ -	\$ 38,284	\$ -	\$ 23,284	\$ 15,000
905689 SouthWest Tay (Baseline to Norton)	2016 - 2027	\$ 973,838	\$ -	\$ 973,838	\$ -	\$ -	\$ 973,838	\$ -	\$ 591,818	\$ 382,020
906933 C/O/TA 2013 Transit Corridor Protection	2016 - 2027	\$ 38,284	\$ -	\$ 38,284	\$ -	\$ -	\$ 38,284	\$ -	\$ 23,284	\$ 15,000
907216 C/O/TA 2016 Transit EA Studies	2016 - 2027	\$ 4,798	\$ -	\$ 4,798	\$ -	\$ -	\$ 4,798	\$ -	\$ 2,998	\$ 1,800
905426 2010 Rapid Transit EA Studies	2016 - 2027	\$ 26,320	\$ -	\$ 26,320	\$ -	\$ -	\$ 26,320	\$ -	\$ 16,400	\$ 9,920
905995 2013 Rapid Transit EA Studies	2016 - 2027	\$ 26,320	\$ -	\$ 26,320	\$ -	\$ -	\$ 26,320	\$ -	\$ 16,400	\$ 9,920

HEMSON

Document 6

APPENDIX C
 TABLE 1
 CITY OF OTTAWA
 DEVELOPMENT-RELATED PROGRAM
 PUBLIC TRANSIT

Project Description	Timing	Gross Project Cost	Growth Subsidies/Other Revenues	Net Municipal Cost	Eligible Costs		Total DC Eligible Costs	DC Eligible Costs		Post mid-2027
					Preparation & BTE Shares	% Reduction		mid-2017	mid-2027	
1.6 Public Transit Authorized DC Debt - Principle and Interest Continued										
90612 OLP Non-Revenue Vehicle Additions - 2012	2016 - 2027	\$ 12,767	\$ -	\$ 12,767	\$ -	\$ -	\$ 12,767	\$ -	\$ 6,643	\$ 4,224
90688 OLP Miscellaneous Vehicle Growth	2016 - 2027	\$ 5,962	\$ -	\$ 5,962	\$ -	\$ -	\$ 5,962	\$ -	\$ 3,039	\$ 2,347
90614 Transit Priority Corridor 2012	2016 - 2027	\$ 38,234	\$ -	\$ 38,234	\$ -	\$ -	\$ 38,234	\$ -	\$ 23,268	\$ 16,018
90616 Transit Priority Measures 2012	2016 - 2027	\$ 31,105	\$ -	\$ 31,105	\$ -	\$ -	\$ 31,105	\$ -	\$ 18,903	\$ 12,302
90390 OLP Transit Garage	2016 - 2027	\$ 228,187	\$ -	\$ 228,187	\$ -	\$ -	\$ 228,187	\$ -	\$ 133,812	\$ 86,375
90617 OLP Transit Priority/Oversees/Buslane	2016 - 2027	\$ 59,818	\$ -	\$ 59,818	\$ -	\$ -	\$ 59,818	\$ -	\$ 36,982	\$ 23,466
90524 OLP Park and Ride Facilities 2010	2016 - 2027	\$ 53,836	\$ -	\$ 53,836	\$ -	\$ -	\$ 53,836	\$ -	\$ 32,717	\$ 21,119
90527 OLP Transportation Master Plan 2010	2016 - 2027	\$ 12,767	\$ -	\$ 12,767	\$ -	\$ -	\$ 12,767	\$ -	\$ 6,643	\$ 4,224
90542 OLP 2010 Transitway Stations	2016 - 2027	\$ 23,927	\$ -	\$ 23,927	\$ -	\$ -	\$ 23,927	\$ -	\$ 14,541	\$ 9,388
90549 OLP 2010 Miscellaneous Vehicle Growth	2016 - 2027	\$ 5,962	\$ -	\$ 5,962	\$ -	\$ -	\$ 5,962	\$ -	\$ 3,039	\$ 2,347
90557 OLP 2010 Bus Street	2016 - 2027	\$ 394,428	\$ -	\$ 394,428	\$ -	\$ -	\$ 394,428	\$ -	\$ 191,078	\$ 123,942
90576 OLP Non-Revenue Vehicle Additions - 2011	2016 - 2027	\$ 15,893	\$ -	\$ 15,893	\$ -	\$ -	\$ 15,893	\$ -	\$ 8,442	\$ 6,101
90596 OLP Transit Corridor Protection 2011	2016 - 2027	\$ 253,629	\$ -	\$ 253,629	\$ -	\$ -	\$ 253,629	\$ -	\$ 156,138	\$ 99,494
90598 OLP 2011 Transit Priority Corridor	2016 - 2027	\$ 216,348	\$ -	\$ 216,348	\$ -	\$ -	\$ 216,348	\$ -	\$ 135,869	\$ 84,476
90629 OLP 2012 Park and Ride Facilities	2016 - 2027	\$ 78,962	\$ -	\$ 78,962	\$ -	\$ -	\$ 78,962	\$ -	\$ 47,988	\$ 30,975
90529 OLP Current Transitway Station (Barr)	2016 - 2027	\$ 64,604	\$ -	\$ 64,604	\$ -	\$ -	\$ 64,604	\$ -	\$ 39,291	\$ 25,342
90621 OLP 2012 Transportation Master Plan	2016 - 2027	\$ 12,767	\$ -	\$ 12,767	\$ -	\$ -	\$ 12,767	\$ -	\$ 6,643	\$ 4,224
E Subtotal Public Transit Authorized DC Debt - Principle and Interest		\$ 12,389,237	\$ -	\$ 12,389,237	\$ -	\$ -	\$ 12,389,237	\$ -	\$ 6,538,227	\$ 4,864,012
1.8 P3 Transit DC Debt - Principle and Interest										
90516 Completion Line	2016 - 2027	\$ 75,029,265	\$ -	\$ 75,029,265	\$ -	\$ -	\$ 75,029,265	\$ -	\$ 45,888,261	\$ 29,520,894
F Subtotal P3 Transit DC Debt - Principle and Interest		\$ 75,029,265	\$ -	\$ 75,029,265	\$ -	\$ -	\$ 75,029,265	\$ -	\$ 45,888,261	\$ 29,520,894



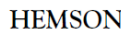
Document 6

APPENDIX C
 TABLE 1
 CITY OF OTTAWA
 DEVELOPMENT-RELATED PROGRAM
 PUBLIC TRANSIT

Project Description	Timing	Gross Project Cost	Growth Subsidies/Other Revenues	Net Municipal Cost	Eligible Costs		Total DC Eligible Costs	DC Eligible Costs		Post mid-2027
					Preparation & BTE Shares	% Reduction		mid-2017	mid-2027	
1.7 Future Public Transit Projects*										
2.0144 Transportation Master Plan	TBD	\$ 1,800,000	\$ -	\$ 1,800,000	\$ -	\$ -	\$ 1,800,000	\$ -	\$ -	\$ -
2.0007 West Transitway (March Road to Terry Fox Drive)	TBD	\$ 116,000,000	\$ -	\$ 116,000,000	\$ -	\$ -	\$ 116,000,000	\$ -	\$ -	\$ -
O-Train Extension CL West - Bayshore to Moodle	TBD	\$ 70,000,000	\$ 47,000,000	\$ 23,000,000	\$ -	\$ -	\$ 23,000,000	\$ -	\$ -	\$ -
2.0217 LRT Maintenance Service Facilities - Moodle, Walking & Bertha	TBD	\$ 260,000,000	\$ 173,000,000	\$ 86,700,000	\$ -	\$ -	\$ 86,700,000	\$ -	\$ -	\$ -
2.0227 Light Rail Transitway - Extension to Trim Road	TBD	\$ 160,000,000	\$ 160,000,000	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
2.0207 Light Rail Transitway - Extension to Airport	TBD	\$ 188,000,000	\$ 188,000,000	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
G Subtotal Future Public Transit Projects*		\$ 762,900,000	\$ 598,000,000	\$ 164,900,000	\$ -	\$ -	\$ 164,900,000	\$ -	\$ -	\$ -
Total Transit Projects with BTE Share (A)		\$ 2,816,895,899	\$ 1,796,882,800	\$ 1,019,813,099	\$ 399,881,798	\$ -	\$ 620,731,297	\$ -	\$ 456,487,166	\$ 164,165,034
Total Recovery of Past Commitments (B)		\$ 89,554,899	\$ -	\$ 89,554,899	\$ -	\$ -	\$ 89,554,899	\$ -	\$ 84,119,059	\$ 5,436,000
Total Debtation Costs - Principle & Interest (C = D + E + F)		\$ 112,534,902	\$ -	\$ 112,534,902	\$ -	\$ -	\$ 112,534,902	\$ -	\$ 62,399,533	\$ 44,145,369
Total Future Public Transit Projects (G)		\$ 762,900,000	\$ 598,000,000	\$ 164,900,000	\$ -	\$ -	\$ 164,900,000	\$ -	\$ -	\$ -
* To be considered in subsequent Development Charges studies										
TOTAL PUBLIC TRANSIT (EXCLUDES FUTURE PUBLIC TRANSIT PROJECTS)		\$ 3,012,086,090	\$ 1,796,882,800	\$ 1,215,203,200	\$ 399,881,798	\$ -	\$ 620,686,291	\$ -	\$ 498,874,888	\$ 219,686,463
TOTAL PUBLIC TRANSIT		\$ 3,178,368,090	\$ 2,026,162,800	\$ 1,448,243,090	\$ 399,881,798	\$ -	\$ 1,065,161,291	\$ -	\$ 558,874,888	\$ 219,686,463

COST ALLOCATION - CITY-WIDE

Resident Development Charge Calculation	
Resident Share of mid-2017 - mid-2027 DC Eligible Costs	61%
10-Year Growth in Population in New City	\$70,634,321
Development Charge Per Square Metre	\$10,693
Non-Resident Development Charge Calculation	
Industrial	
Non-Resident Share of mid-2017 - mid-2027 DC Eligible Costs	6%
10-Year Growth in Square Metres	\$34,200,823
Development Charge Per Square Metre	\$77,282
Non-Industrial	
Non-Resident Share of mid-2017 - mid-2027 DC Eligible Costs	34%
10-Year Growth in Square Metres	\$304,139,764
Development Charge Per Square Metre	\$2,317,389
	\$89,265



Le point 2 à l'ordre du jour 44 du Comité de l'urbanisme, dans sa version modifiée par la motion n° 44/1 et entièrement reproduite ci-dessous, est présenté au Comité.

Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil d'approuver :

1. **l'Étude préliminaire sur les modifications aux redevances d'aménagement : transport en commun et routes et services connexes datée du 24 mars 2017 et ci-jointe en tant que document 1, dans sa version modifiée par le document 6 (remplacement des pages 77 à 83, inclusivement, de l'Étude préliminaire annexée) ;**
2. **la modification substantielle selon la forme et le contenu du Règlement sur les redevances d'aménagement actuel ci-joint en tant Document 5; et**
3. **que le Conseil détermine, en vertu du paragraphe 12(3) de la *Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement*, qu'aucune autre réunion publique n'est nécessaire.**

ADOPTÉES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PLANIFICATION À LONG TERME

3. RÉVISION QUINQUENNALE DE L'ARTICLE 37

ACS2017-PIE-EDP-0010

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil d'approuver la version de 2017 des lignes directrices l'article 37, constituant le document 1 ci-joint.

M^{me} Melanie Knight, urbaniste, et M. Alain Miguelez, gestionnaire de programme, Planification communautaire, Direction générale de la planification,

de l'infrastructure et du développement économique, répondent aux questions.

Le Comité a reçu la correspondance suivante entre le 2 mai 2017 (date à laquelle le rapport a été inscrit à l'ordre du jour du Comité) et le moment où il a examiné ce point, le 9 mai 2017. Une copie de la correspondance est conservée dans les dossiers :

- Courriel du 8 mai 2017 envoyé par Tomas Whillans, président, Centretown Citizens Community Association, qui exprime son appui pour bon nombre des révisions proposées, mais demande des précisions et des modifications relatives aux sujets suivants : les personnes qui seront appelées à participer et quand (consultation publique); l'application des limites; le calcul de la hausse de la valeur (influencé par les « facteurs minorants »); le processus de répartition des fonds pour le logement abordable; la consultation des groupes communautaires concernant les changements aux ententes en vigueur.
- Courriel du 8 mai 2017 envoyé par Sheila Perry, présidente, Fédération des associations civiques d'Ottawa (FCA), qui exprime son appui, mais soulève des réserves et propose des changements concernant les sujets suivants : les dispositions relatives aux consultations publiques; les sources de financement du logement abordable; l'inclusion de mesures de sécurité routière et de modération de la circulation à la liste des avantages communautaires admissibles; la fréquence et la forme des rapports présentés au Comité de l'urbanisme; les consultations communautaires sur les changements proposés aux ententes conclues en vertu de l'article 37 actuel; quand et comment l'article 37 sera appliqué (limite minimale, hausse de la valeur, facteurs minorants).

Le Comité de l'urbanisme approuve la recommandation du rapport telle quelle.

SERVICE DE LA PLANIFICATION

4. MODIFICATIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF AU RÈGLEMENT DE ZONAGE ET AU PLAN OFFICIEL VISANT LA CRÉATION D'ANNEXES RÉSIDENTIELLES

ACS2017-PIE-PS-0058

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

- 1. Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil d'approuver les modifications d'ordre administratif au Plan officiel ayant trait aux annexes résidentielles, comme l'expose en détail le document 1 ;**
- 2. Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil d'approuver les modifications d'ordre administratif au Règlement de zonage ayant trait aux annexes résidentielles, comme l'expose en détail le document 2 ;**
- 3. Que le Comité de l'urbanisme donne son approbation à ce que la section du présent rapport consacrée aux détails de la consultation soit incluse en tant que « brève explication » dans le résumé des observations écrites et orales du public, qui sera rédigé par le Bureau du greffier municipal et de l'avocat général et soumis au Conseil dans le rapport intitulé « Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux 'exigences d'explication' aux termes du projet de loi 73 », à la réunion du Conseil municipal prévue le 24 mai 2017 à la condition que les observations aient été reçues entre le moment de la publication du présent rapport et le moment de la décision du Conseil.**

Les membres du personnel suivants répondent aux questions sur ce point :
M^{me} Emily Davies, urbaniste, M. Alain Miguelez, gestionnaire de programme, Planification communautaire, M. Stephen Willis, directeur général de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, et M. Tim

Marc, conseiller juridique principal, Urbanisme, Aménagement et Services immobiliers, Bureau du greffier municipal et de l'avocat général.

Le conseiller Tierney présente une motion qu'il propose de déposer afin de modifier le document 1 en ce qui touche aux garages dans les annexes résidentielles de deux étages.

Le Comité reçoit deux intervenants à ce sujet :

- M^{me} Phyllis Odenbach Sutton, présidente, Old Ottawa East Community Association*, soulève des préoccupations concernant les garages dans les annexes résidentielles de deux étages et la hauteur maximale pour les murs entourant tous les types de toit.
- M. Paul Goodkey partage les réserves de l'Old Ottawa East Community Association et de la Champlain Park Community Association (voir la correspondance écrite ci-dessous).

[Les personnes ou les groupes dont le nom est marqué d'un astérisque ont fourni leurs commentaires par écrit. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

En plus de celles marquées d'un astérisque ci-dessus, le Comité a reçu la correspondance suivante entre le 2 mai 2017 (date à laquelle le rapport a été inscrit à l'ordre du jour du Comité) et le moment où il a examiné le rapport, le 9 mai 2017. Une copie de la correspondance est conservée dans les dossiers.

- Courriel du 8 mai 2017 de Heather Pearl, coprésidente, Champlain Park Community Association, qui appuie l'intervention de l'Old Ottawa East Community Association et propose des changements aux dispositions sur les garages, les types de toit et les entrées de cour pour éviter tout effet non voulu sur le secteur urbain.

Après avoir appris que la motion proposée ne répondrait pas aux préoccupations soulevées à la présente réunion et sachant qu'il n'y a aucune raison de précipiter l'examen du rapport par le Comité à la présente réunion, le vice-président Tierney juge prudent de retirer sa motion et de reporter l'examen de ce dossier à la réunion du 13 juin du Comité de l'urbanisme, pour laisser aux personnes concernées le temps d'étudier ces questions plus longuement.

Motion N°. PLC 44/2

Motion du conseiller T. Tierney

ATTENDU QUE le rapport ACS2017-PIE-PS-0058 recommande de modifier le Plan officiel pour autoriser l'aménagement d'un espace habitable au rez-de-chaussée d'une annexe résidentielle dans le secteur urbain, où il est permis d'aménager une annexe résidentielle de deux étages en demandant une dérogation mineure au Comité de dérogation ;

ATTENDU QUE, selon la correspondance aux dossiers du Comité de l'urbanisme, on a signalé au personnel d'urbanisme une erreur dans le libellé proposé de la politique du Plan officiel, où le garage n'est plus mentionné comme élément obligatoire de toute annexe résidentielle de deux étages permise dans le secteur urbain ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil d'approuver :

1. les modifications suivantes au rapport du personnel :
 - a) Modifier le document 1 – modification au Plan officiel (sous-section 3.1, politique 1, point i.) comme suit :

« Les demandes visant, par le biais d'une dérogation mineure, l'aménagement d'un bâtiment de deux étages pourraient être envisagées, sous réserve de leur conformité aux ~~si, outre les~~ éléments mentionnés au point h. ci-dessus, seulement si l'annexe résidentielle inclut un garage dans sa superficie ~~il est prévu que tout l'espace habitable de l'annexe résidentielle soit situé au-dessus d'un garage.~~ » ;
2. qu'aucun nouvel avis ne soit donné en vertu du paragraphe 34(17) de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

RETIRÉ

Motion N°. PLC 44/3

Motion du conseiller T. Tierney

Que le point soit reporté à la réunion du Comité de l'urbanisme du 13 juin

2017.

ADOPTÉE

5. MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – PARTIE DU 401, CHEMIN CORKSTOWN

ASC2017-PIE-PS-0068

BAIE (7)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

1. **Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil d'approuver une modification au Règlement de zonage 2008-250 visant une partie du 401, chemin Corkstown, afin de permettre temporairement l'utilisation d'un parc, d'une installation récréative et sportive et d'un théâtre, comme l'expose en détail le document 2.**
2. **Que le Comité de l'urbanisme demande que le présent rapport soit soumis au Conseil pour sa réunion du 10 mai 2017.**
3. **Que le Comité de l'urbanisme donne son approbation à ce que la section du présent rapport consacrée aux détails de la consultation soit incluse en tant que « brève explication » dans le résumé des observations écrites et orales du public, qui sera rédigé par le Bureau du greffier municipal et de l'avocat général et soumis au Conseil dans le rapport intitulé « Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux 'exigences d'explication' aux termes du projet de loi 73 », à la réunion du Conseil municipal prévue le 10 mai 2017, à la condition que les observations aient été reçues entre le moment de la publication du présent rapport et le moment de la décision du Conseil.**

M. Greg Winters, Novatech (au nom de Parcs Wesley Clover), est présent pour appuyer la recommandation du personnel, mais choisit de ne pas prendre la parole, la présidente ayant signalé que le Comité est prêt à adopter le point sur consentement.

Le Comité de l'urbanisme ADOPTE la recommandation du rapport telle quelle.

6. MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – PARTIE DU 4174, CHEMIN
WALTER BRADLEY

ACS2017-PIE-PS-0078

WEST CARLETON-MARCH (5)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

1. **Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil d'approuver une modification au Règlement de zonage 2008-250 visant une partie du 4174, chemin Walter Bradley, afin d'interdire des utilisations résidentielles, comme l'expose en détail le document 2.**
2. **Que le Comité de l'urbanisme demande que le présent rapport soit soumis au Conseil pour sa réunion du 10 mai 2017.**
3. **Que le Comité de l'urbanisme donne son approbation à ce que la section du présent rapport consacrée aux détails de la consultation soit incluse en tant que « brève explication » dans le résumé des observations écrites et orales du public, qui sera rédigé par le Bureau du greffier municipal et de l'avocat général et soumis au Conseil dans le rapport intitulé « Résumé des observations orales et écrites du public sur les questions assujetties aux 'exigences d'explication' aux termes du projet de loi 73 », à la réunion du Conseil municipal prévue le 10 mai 2017, à la condition que les observations aient été reçues entre le moment de la publication du présent rapport et le moment de la décision du Conseil.**

ADOPTÉE

ARTICLES DES CONSEILLERS

CONSEILLER M. FLEURY

7. DÉROGATION AU RÈGLEMENT RÉGISSANT LES ENSEIGNES PERMANENTES SUR DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES – MURALE AU 261, CHEMIN DE MONTRÉAL

ACS2017-CCS-PLC-0004

RIDEAU-VANIER (12)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité de l'urbanisme recommande au Conseil :

1. d'approuver une renonciation à l'article 142.(2) du Règlement 2016-326 régissant les enseignes permanentes sur les propriétés privées, modifié, afin de permettre la présence d'une murale sur l'intégralité du mur ouest de l'immeuble de quatre étages situé au 261, chemin de Montréal, alors que la limite maximale est de trois étages;
2. d'élargir cette approbation au-delà du processus général de demande de dérogations mineures figurant dans les dispositions sur la délégation de pouvoir de la partie 5 du Règlement 2016-326;
3. d'annuler l'avis requis en vertu des paragraphes 29. (3) et 34. (1) du Règlement de procédure afin d'examiner le présent rapport lors de sa réunion du 10 mai 2017.

ADOPTÉE

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

Le point suivant a été soumis au Comité, à titre d'information, avant la réunion :

A RÈGLEMENT FINANCIER DES FRAIS RELATIFS AUX TERRAINS À
VOCATION DE PARC

ACS2017-CSD-FIN-0009

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

AUTRES QUESTIONS

Le vice-président Tierney dirige la réunion pendant que la présidente Harder dépose le point suivant.

MOTION N^o. PLC 44/4

Motion du conseillère J. Harder

Que le Comité de l'urbanisme approuve l'ajout du point suivant pour considération à sa réunion d'aujourd'hui, en vertu du paragraphe 89 (3) du Règlement de procédure (n^o 2016-377), afin de permettre d'en discuter en temps voulu.

ADOPTÉE

MOTION N^o. PLC 44/5

Motion du conseillère J. Harder

ATTENDU QUE la Ville considère le Campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa comme un service communautaire essentiel et un projet de construction municipal très important ;

ATTENDU QUE la Commission de la capitale nationale (CCN) a récemment modifié le cadre fédéral d'aménagement du territoire pour permettre la construction d'un hôpital sur des terres fédérales, du côté sud de l'avenue Carling et du côté nord-est de la Ferme expérimentale centrale, après une vaste

consultation publique et un compromis accepté par l'administration municipale et les gouvernements provincial et fédéral ;

ATTENDU QUE la Ville a donné son avis dans le cadre du processus de la CCN au sujet du nouvel emplacement de l'Hôpital d'Ottawa, et lui a transmis de l'information concernant les plans et les politiques applicables, les services municipaux d'eau et d'égout et la capacité de transport ainsi que des données environnementales et patrimoniales ;

ATTENDU QUE la Ville doit harmoniser son Plan officiel et son *Règlement de zonage* avec la décision de la CCN concernant l'utilisation du sol pour les terres fédérales ;

ATTENDU QU'il existe cinq différentes zones qui s'appliquent au site : l'une permet déjà la présence d'un hôpital et deux autres, un aménagement, mais pas un hôpital (ces trois zones représentent 67 % des terres désignées par le gouvernement fédéral pour la construction d'un hôpital) ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité demande au personnel de lui présenter une modification au Plan officiel et une modification au *Règlement de zonage* proposées par la Ville pour harmoniser les documents d'urbanisme municipaux à la décision d'utilisation du sol pour les terres fédérales.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 13 h 08.

Coordonnatrice du comité

Présidente